

Cérémonie des vœux

Allocution de Michel ISSERT, Maire de Saint-Bauzille-de-Putois

Vendredi 26 janvier à 18h30

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Monsieur le Conseiller Départemental Jacques RIGAUD Président de la Communauté de Communes, Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoint, Conseillers des communes voisines et amies, Monsieur le Maire honoraire, Monsieur le Curé responsable de la Paroisse, Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie, du corps des Sapeurs-Pompiers, des services de la Direction Départementale des territoires et de la Mer, de la Direction Départementale des Routes, des bureaux d'études et entreprises partenaires. Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des associations, à vous tous, chers amis.

Cette cérémonie des vœux est d'abord pour le Maire avec son Conseil Municipal l'occasion de partager avec vous un moment de convivialité. Elle permet de nous rapprocher et de vous faire connaître les différentes autorités qui interviennent chaque jour à nos côtés. Votre présence nombreuse démontre l'intérêt que vous portez à la vie de notre beau village. C'est aussi notre devoir de mémoire de penser aux habitants disparus au cours de l'année.

Pour limiter la durée de mon intervention, je ne vais pas passer en revue les réalisations municipales de 2017. Vous les voyez tous les jours. Notre journal vous en informe mensuellement.

Je souhaite simplement évoquer les projets structurants qui vont occuper la municipalité en 2018. Ils sont susceptibles de modifier en profondeur le visage de la commune.

Premier projet : l'aboutissement du document d'urbanisme et l'extension de la station de lagunage.

Un nouvel urbaniste travaille de concert avec le Conseil Municipal et les représentants de l'État pour que le PLU soit achevé rapidement. Il sera soumis à concertation et enquête publique pour une mise en application fin 2018, ce qui correspondra également à la fin des travaux de réhabilitation de la station de lagunage.

Deuxième projet : la remise en état de bâtiments communaux.

L'ancienne Mairie et l'ancienne Maison des Associations pour recevoir des logements.

Le Campotel et le camping pour améliorer l'hébergement touristique.

La remise « De Rodez » pour créer dans un premier temps des garages.

La reprise en gestion directe des logements de l'ancienne maison Fabre.

Cette politique a pour but d'augmenter les recettes de la Commune pour compenser la baisse des dotations de l'État.

Troisième projet : la traversée routière de notre commune.

Pour terminer la 2^{ème} tranche l'entreprise déroulera l'enrobé final les 1^{er} et 2 février sauf intempéries.

Les travaux de la 3^{ème} tranche (du carrefour de la Vierge au rond-point de l'Auberge) commenceront fin 2018 pour rendre la voie carrossable en juin 2019 avec reprise des travaux de finition en septembre 2019. Ce planning a été arrêté avec le Département pour éviter des interactions avec les travaux routiers envisagés sur les communes voisines.

Je vous rappelle que sur cette voie circulent chaque jour entre 8000 et 12 000 véhicules. Elle doit en plus recevoir le pluvial évitant au village ancien d'être inondé.

L'ensemble de ces projets représente un investissement total prévisionnel de 3 300 000 euros qui sera réalisé **sans augmentation d'impôt** et financé par l'autofinancement, les indemnités reçues, les subventions et les emprunts en partie couverts par les recettes locatives.

Bien-sûr, je ne peux pas terminer mon intervention sans évoquer le cabinet médical.

Le choix de la commune du pluvial sur la voie publique laisse la main libre au promoteur dans son choix hydraulique.

Nous continuons à l'épauler, avec les services de l'État, du Département et les cabinets d'études, en lui rappelant les règles d'urbanisme incontournables.

Les orientations générales d'aménagement de cette zone doivent se terminer en mars 2018 pour accélérer la création du cabinet médical.

Il ne me reste plus qu'à remercier :

Ceux qui m'accompagnent tout au long de l'année : l'équipe municipale : Conseillers et Adjoints, les membres du CCAS élus et bénévoles, les membres des commissions mixtes, les bénévoles de la bibliothèque, le graphiste du bulletin municipal, le personnel communal administratif et technique.

Ceux qui nous aident : Monsieur le Conseiller Départemental, les services de l'état, du Département et de la Région.

Ceux qui nous protègent : la Gendarmerie, les Sapeurs-Pompiers,

Ceux qui animent le village : tous les Présidents d'associations avec leurs bénévoles.

Une mention spéciale pour Babeth, Dominique (Je lui souhaite un bon anniversaire), Dédée et Patrick qui ont préparé ce magnifique et savoureux buffet servi par tous les élus.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.